|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Réflexion 6 – L’impact des mesures Trump sur les entreprises | | | |
| Durée : 30’ | *Homme avec un remplissage uniou Deux hommes avec un remplissage uni* | Une image contenant texte, symbole, Police, Graphique  Le contenu généré par l’IA peut être incorrect. | Source |

**Travail à faire**

Après avoir lu le **document**, répondez aux questions suivantes :

1. Quel serait l’impact moyen d’une hausse de 10 % des droits de douane américains sur les marges des exportateurs français, et quels secteurs seraient les plus touchés ?
2. Quelles catégories d’entreprises françaises sont les plus vulnérables à la hausse des droits de douane et pourquoi ?
3. Quels sont les principaux secteurs français exportateurs vers les États-Unis cités dans l’étude des douanes et comment varieraient leurs marges ?
4. Quelle est l’importance du marché américain pour la France et quelles entreprises en dépendent le plus ?

**Doc. Présidence de Donald Trump : quelles conséquences pour l’Europe et la France ?**

Source : <https://www.bfmtv.com/economie/> (Juillet 2025)

Avec des droits de douane additionnels de 10%, le taux de marge des exportateurs français vers les États-Unis serait amputé de 0,6 point. Mais ce serait nettement plus dans certains secteurs plus exposés.

La hausse des droits de douane aux États-Unis "sera plus difficile pour les industries de fabrication de matériel de transport (construction aéronautique et navale) et par ailleurs pour les microentreprises et pour les entreprises indépendantes", indique une étude du service statistique ministériel des douanes, publiée ce vendredi 25 juillet.

Les États-Unis appliquent actuellement des taxes de 10% sur les produits européens, sauf pour les automobiles (25%), l'acier et l'aluminium (50%). L'UE a entamé des discussions avec Donald Trump, espérant que ce taux serait abaissé mais le président américain reste inflexible.

Ces derniers jours, plusieurs sources dont un porte-parole de la Commission européenne ont indiqué que la conclusion d'un accord était imminente. Ce dernier pourrait toutefois prévoir des droits de douane à 15%.

**Un marché de 49 milliards d'euros**

Le document des douanes analyse de manière précise les effets attendus. Il rappelle que les États-Unis sont le deuxième client des entreprises françaises, après l'Allemagne, avec des exportations d'une valeur de 48,6 milliards d'euros en 2024.

2.000 entreprises françaises y réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires. L'essentiel de ces flux sont réalisés par des grandes entreprises ou des entreprises de taille intermédiaire, même si des TPE-PME sont également concernées. Le service interministériel des douanes relève la plus forte vulnérabilité de ces petites entreprises.

Celles-ci précisent que l'impact d'une hausse des droits de douane de 10% est trois fois plus importante sur les taux de marge des petites entreprises indépendantes que pour la moyenne.

**L'industrie du transport très exposée**

Les exportateurs français vers l'Amérique agissent principalement dans l'industrie, et plus particulièrement "dans les secteurs de la construction aéronautique, de la fabrication de parfums, de préparations pharmaceutiques et de vins effervescents" relève le service des douanes. Logiquement, ces secteurs sont les plus exposés à l'augmentation des droits de douane […].

Dans l'hypothèse la plus probable désormais d'une hausse contenue par un accord commercial, en retenant des droits de douane additionnels de 10% légèrement inférieurs à ce qui pourrait arriver, les douanes anticipent une baisse de 3,8 points du taux de marge de l'industrie des transports (hors automobile) contre 0,6 point pour la moyenne des exportateurs.

Leur taux de marge, évalué en moyenne à 30,2% actuellement, tomberait à 26,4%, soit un niveau légèrement inférieur au taux de marge moyen des entreprises françaises (27,9%) […].

**Les boissons et le cuir moins en danger**

Si l'on s'en tient à cet indicateur, les effets seraient plus limités pour le secteur du luxe, où les marges sont également plus élevés. Ainsi, dans l'hypothèse la plus probable d'un taux additionnel de 10%, les marges des fabricants de boissons diminueraient de 59% à 57,2%, et celles des industriels du cuir de 58,4% à 57,3%.

Les dégâts seraient également plus contenus dans l'industrie pharmaceutique (2,8 milliards d'euros d'exportations vers les États-Unis).

Même dans l'hypothèse de droits de douane à 30%, leur taux de marge -actuellement de près de 50%- ne serait réduit que de 2,9 points. Dans l'option de barrières douanières à 10%, ce taux de marge passerait de 49,5% à 48,6% (-0,9 point).

**Réponses**

1. **Quel serait l’impact moyen d’une hausse de 10 % des droits de douane américains sur les marges des exportateurs français, et quels secteurs seraient les plus touchés ?**
2. **Quelles catégories d’entreprises françaises sont les plus vulnérables à la hausse des droits de douane et pourquoi ?**
3. **Quels sont les principaux secteurs français exportateurs vers les États-Unis cités dans l’étude des douanes et comment varieraient leurs marges ?**
4. **Quelle est l’importance du marché américain pour la France et quelles entreprises en dépendent le plus ?**